

13 mai 1998

Lettre ouverte à Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II

Très Saint Père,

Je vous écris au nom d'African Rights, une organisation de défense des droits de l'homme dont le siège se trouve à Londres et qui enquête sur le génocide commis en 1994 au Rwanda, et sur ses conséquences, depuis quatre ans, en publiant des rapports réguliers sur les tueries et autres violations des droits de l'homme qui y ont eu lieu depuis. Dans bon nombre de nos publications, nous nous sommes efforcés d'offrir une tribune aux survivants et aux témoins pour qu'ils puissent parler ouvertement de leurs expériences relatives au génocide et en nommer les auteurs. Nous sommes d'avis que jusqu'à ce que les événements de 1994 aient été pleinement divulgués et analysés et que justice soit faite, d'une manière ou d'une autre, ils continueront de façonner le contexte politique, social et psychologique des habitants du Rwanda et d'influer sur les perspectives de paix et de stabilité dans la région des Grands Lacs. La justice est elle aussi une condition *sine qua non* de la réconciliation ; à moins de progrès tangibles dans le sens de la justice, il n'y a aucun espoir de parvenir à une véritable réconciliation au Rwanda.

L'intérêt que vous portez à la nation du Rwanda, tel que vous l'avez exprimé dans une lettre au président Pasteur Bizimungu-4a veille de l'exécution de 22 personnes déclarées coupables d'actes de génocide est bien connu. Il est bien entendu bon et approprié que vous exprimiez vos craintes concernant ces exécutions. Toute vie humaine est précieuse et ne devrait jamais être prise à la légère. Outre la perte d'une vie humaine, la mort de chacun d'entre nous affecte notre famille, nos amis et nos communautés et a, par conséquent, un impact social étendu et, dans ce cas, un impact politique également, sur la nation dans son ensemble.

Malheureusement, le contenu de votre appel à la clémence dénotait un manque de sensibilité à l'égard de la souffrance subie par les survivants du génocide et il leur a causé une douleur immense. Il s'agit là des personnes qui ont le plus besoin de réconfort et de soutien spirituel. Leur réaction à votre appel montre à quel point l'autorité morale de la papauté s'est affaiblie parmi les survivants. Si nous vous écrivons aujourd'hui, c'est dans l'espoir d'encourager l'Eglise catholique, au Rwanda comme à l'étranger, à réfléchir aux raisons de cet état de fait.

Le 29 avril, 35 professeurs et étudiants catholiques de l'Université Nationale du Rwanda de Butare ont exprimé leurs opinions dans une lettre ouverte à votre représentant au Rwanda, le Nonce Apostolique Mgr Janusz.

A la veille du troisième millénaire, l'Eglise catholique s'apprête à fêter le "grand jubilé" de l'Incarnation du Christ. Les évêques du Rwanda ont précisé que pour ce pays, deux événements vont être célébrés ~ d'une part, 2000 ans de l'Incarnation du Christ, d'autre part, cent ans de l'Évangélisation de Rwanda (Cf lettre pastorale du 18 mars 1997).

Nous, professeurs et étudiants catholiques de l'Université Nationale du Rwanda, estimons qu'il y a grave incohérence entre ces deux événements d'Eglise et les réalités actuelles du pays. Face au génocide tutsi et ses conséquences, l'Eglise Catholique, voulant échapper à sa responsabilité historique, en arrive aujourd'hui à réagir violemment contre le processus de réhabilitation de notre société, qui passe absolument par la justice.

Après avoir cité dans son intégralité le texte du télégramme que vous avez envoyé au pré Bizimungu le 23 avril, les auteurs ont ajouté:

Les évêques rwandais, dans leur lettre pastorale du 18 mars 1997, ont osé demander aux autorités politiques de "rayer de notre code la peine capitale" (p.3). Cette requête des évêques est d'autant plus surprenante par sa nouveauté, car c'est seulement après le génocide tutsi qu'ils manifestent une telle réaction. Pourtant, cette disposition existait déjà dans le code pénal rwandais de 1977 (Cf Droit-loi d 21/77 du 18 août 1977).

Vous-même, Excellence Monseigneur le Nonce Apostolique, lors de votre rencontre avec le clergé du Diocèse de Butare en date du 18.4.1998, tel que cela a été diffusé sur les antennes de Radio Rwanda, avez éprouvé d'énormes difficultés à expliquer la position de l'Eglise vis-à-vis du génocide tutsi. Vous avez, en outre, réitéré le refus obstiné de l'Eglise Catholique de demander pardon pour sa responsabilité dans la préparation et l'exécution du génocide tutsi. Au contraire, il semble qu'à l'occasion de cette même rencontre, vous auriez demandé avec l'insistance aux religieux de Butare de tout faire pour la recherche des témoins destinés à l'innocenter les prêtres et les religieux génocidaires.

Nous estimons que toutes ces déclarations, depuis celle du Pape jusqu'à votre discours de Butare en passant par la réaction des évêques contre la peine de mort, vont à l'encontre de tant d'efforts déployés par beaucoup d'hommes de bonne volonté en vue d'éradiquer l'impunité dans la société rwandaise.

Nous sommes convaincus que vous avez sollicité l'intervention du Pape pour plaider simplement en faveur des génocidaires qui ont toujours fait l'objet de votre grande prédilection depuis votre arrivée au Rwanda.

Nous dénonçons énergiquement cette tendance de se servir du concept "réconciliation" au grand mépris de la justice.

Nous pensons que les célébrations jubilaires dont il est question ci-dessus perdent toute leur signification et devraient être désormais reportées sine die.

Nous souhaitons vivement que notre requête soit considérée avec une attention particulière par le Vatican et les responsables de l'Eglise catholique du Rwanda puisque cette dernière se trouve plongée dans un bourbier de problèmes.

Il est évident que bien des survivants, y compris des catholiques, pensent que les efforts réalisés par l'Eglise catholique au nom des personnes accusées d'actes de génocide n'ont pas été assortis d'efforts au nom des victimes de ce génocide. Ceci fait qu'il est impossible pour l'Eglise catholique d'agir comme un agent pour la paix et la réconciliation, rôle qui lui est naturel et propre. Comme vous le savez, le Rwanda a perdu jusqu'à un million de Tutsis lors du génocide de 1994 et de nombreux hommes politiques hutus de premier plan, lesquels furent tués en même temps que leur famille. Des dizaines de milliers de catholiques furent massacrés,

y compris environ 100 membres du clergé, et nombre des massacres d'envergure furent perpétrés dans des églises, lesquelles furent profanées et détruites. D'après les récits des survivants - dont certains sont des membres du clergé - il figurait parmi les tueurs des prêtres, des religieuses et des frères. Nombreux sont les témoins et les miliciens qui ont corroboré les témoignages des survivants. L'Eglise catholique a par conséquent une responsabilité spéciale vis-à-vis des victimes du génocide. A notre avis, cette responsabilité n'a pas encore été reconnue.

Nous reconnaissons que vous avez très tôt donné l'exemple dans la condamnation du massacre et que, le 10 avril 1994, vous avez imploré les tueurs de mettre fin à leurs actions. Par la suite, le 14 mars 1996, vous avez répondu aux allégations selon lesquelles certains membres du clergé avaient pris part au génocide en déclarant que : "Tous les membres de l'Eglise qui ont péché durant le génocide doivent avoir le courage de faire face aux conséquences des actes qu'ils ont commis contre Dieu et leur prochain".

Cependant malgré les preuves solides à leur encontre, aucun des membres du clergé n'a fait preuve de ce courage - et il n'y a eu aucune tentative de la part de l'Eglise pour les y inciter. Au contraire : en février 1997, le Nonce Apostolique au Rwanda a donné clairement à entendre que ces individus jouissaient du soutien de l'Eglise. Chaque individu accusé d'un crime a le droit d'être défendu. Mais le Nonce Apostolique, en demandant aux autres prêtres de trouver des témoins pour qu'ils fassent des dépositions en leur nom, sans chercher au préalable à établir la substance de ces accusations, a pris une position moralement insoutenable et politiquement suspecte. Les membres de l'Eglise, que ce soit au Rwanda ou ailleurs, continuent d'exercer une pression intense sur les prêtres et les religieuses afin qu'ils fassent passer pour anodins les crimes des personnes accusées d'avoir pris part au génocide, et ceux qui refusent d'obéir ont été intimidés, comme, récemment, après l'arrestation de deux religieuses pénitentes à Cyangugu, ainsi qu'à Butare, où le Nonce Apostolique a tenu une réunion tendue avec les membres du clergé de ce diocèse. L'Eglise catholique ne pourra pas jouer un rôle constructif au Rwanda tant qu'elle continuera d'offrir sa protection aux génocidaires soupçonnés.

L'Eglise catholique n'est bien entendu pas la seule Eglise du Rwanda dont les serviteurs sont accusés de ne pas avoir protesté en 1994, ou d'avoir pris part aux tueries. Le malheur, c'est que des évêques et des prêtres appartenant à toutes les confessions sont accusés du crime de génocide. Mais l'Eglise catholique, qui était forte de l'allégeance de plus de 60% de la population, entretenait des liens politiques étroits avec des membres influents du gouvernement du président Juvénal Habyarimana et jouissait d'une grande influence sociale et de l'accès aux médias locaux et internationaux avait - et continue d'avoir - une responsabilité sans pareille. Si, en avril 1994, les sommités catholiques du Rwanda avaient condamné le génocide en termes non équivoques et avaient cherché à isoler le régime au pouvoir, il ne fait aucun doute que l'Eglise catholique aurait donné l'exemple à d'autres Eglises, et à ses propres fidèles.

L'Eglise catholique compte à présent parmi ses membres au moins trois douzaines de suspects du génocide. Certains d'entre eux ont d'ores et déjà été arrêtés et devraient comparaître devant les tribunaux, mais sans la pleine coopération et le soutien de l'Eglise, le processus de leur comparution est d'une longueur superflue, est marqué par une tension intense et a constitué une source d'instabilité au sein même de la société rwandaise. A maintes reprises, durant les enquêtes que nous avons menées aux quatre coins du Rwanda sur les massacres, nous avons rencontré des survivants et des témoins horrifiés par le fait que les

serviteurs de Dieu eux-mêmes aient pu jouer un rôle dans cette trahison de l'humanité. Nombre d'entre eux sont des catholiques qui ont depuis perdu leur foi en Dieu, ou dans le catholicisme.

En ne répondant pas aux allégations, l'Eglise non seulement trahit la mémoire des membres du clergé catholique qui ont été tués, mais elle nuit également aux nombreux prêtres, frères et religieuses catholiques qui n'ont joué aucun rôle dans le génocide. Certains d'entre eux ont fait des efforts héroïques pour sauver des vies, pour reconforter ceux submergés par la douleur du deuil, pour soigner les malades et nourrir ceux qui avaient faim. Parmi eux figurent des membres du clergé rwandais ainsi que des missionnaires étrangers. Nous en avons mentionné beaucoup dans nos propres publications, en exprimant également la gratitude des survivants et les hommages sincères et généreux qu'ils leur ont rendus. Parmi eux on peut citer le Père Oscar Nkundayezo, le Père Célestin Hakizimana et, entre autres, le Père Baudouin Busunyu.

Les accusations portées contre des membres du clergé catholique varient en force et en cohérence - certaines ont davantage trait à leur attitude - mais elles ne sont que trop nombreuses à suggérer leur complicité directe dans le génocide, laquelle va parfois jusqu'au meurtre.

- Le Père Thaddée Rusingizandekwe, ancien aumônier militaire, était enseignant au Grand Séminaire de Nyakibanda, à Butare, mais il était chez lui, à Gikongoro, au début du génocide. Il a été arrêté en septembre 1994. Le 14 avril, il était parmi les hommes qui dirigèrent un massacre d'envergure à la paroisse catholique de Kibeho à Gikongoro, et était accompagné de son père, Téléphore Mugara. Armé d'un fusil, il tira personnellement dans la foule et lança des grenades, après quoi les blessés et les survivants furent brûlés vifs à l'intérieur de l'église. Il partit ensuite pour Gishamvu, à Butare, où il enseigna à des miliciens, responsables du meurtre de milliers de Tutsis, à se servir d'armes à feu. Lorsque, en juin 1994, votre représentant, le cardinal Roger Etchegaray, se rendit à Butare, le Père Rusingizandekwe vint à sa rencontre en portant un fusil, ainsi qu'une croix.

- Le Père Athanase Seromba est accusé d'avoir payé pour faire écraser 2.000 Tutsis avec des bulldozers Caterpillar à la paroisse de Nyange, à Kibuye, et d'avoir personnellement supervisé le massacre. Il réside à présent en Italie, où il étudie.

- Le Père Hormisdas Nsengimana, recteur du Collège Christ Roi à Nyanza, Butare, est, d'après les survivants et de nombreux résidents de Nyanza, l'un des trois hommes qui ont organisé et exécuté le génocide à Nyanza. Il a contribué à mobiliser les miliciens à Nyanza - parmi lesquels figurait son propre frère - en leur fournissant des armes et des moyens de transport et en les encourageant, les accompagnant durant leurs tueries frénétiques. Il était lui-même souvent armé. Nombre des Tutsis qui vivaient près du collège furent tués au barrage routier qu'il avait mis sur pied à l'entrée de l'établissement et dont s'occupaient ses miliciens. B est accusé par bien des personnes d'avoir été à l'origine du meurtre de quatre prêtres Tutsis tués à Nyanza - le Père Innocent Nyangezi, le Père Mathieu Ngirumpatse, le Père Jean Bosco Yirirwahandi et le Père Callixte Uwitonze -et d'avoir informé les miliciens qu'ils se cachaient dans un orphelinat voisin. Il refusa de les faire enterrer et permit que leurs cadavres fussent dévorés par les chiens et les corbeaux. L'énorme paroisse voisine de Nyanza est l'un des rares endroits du Rwanda où les Tutsis ne se réfugièrent pas dans leur église locale, parce que, d'après les

survivants, ils craignaient que le Père Nsengimana ne tentât de les faire tuer. Ce dernier fut évacué vers l'Italie, et il travaille actuellement comme prêtre au Cameroun.

Le Père Anaclet Sebahinde, alias "Shikito", était aumônier militaire et opérait depuis Butare. Il est accusé d'avoir conduit des groupes de miliciens dans les hautes montagnes de la région de Huye, à la recherche de réfugiés se cachant dans les forêts et les fossés. Ceux qu'ils retrouvèrent furent tués. Il montra aux hommes jeunes comment lancer des grenades. Il est également accusé d'avoir joué un rôle important dans l'emprisonnement de six prêtres dans la prison de Karubanda, à Butare. Trois des prêtres - le Père Pierre Ngoga, le Père Justin Furaha et le Père Firmin Butera - furent tués à Karubanda à la fin du mois de mai. Les trois autres prêtres - le Père Irénée Nyamwasa, le Père Canisius Murinzi et le Père Aloys Musoni - furent transférés à Gikongoro et tués le 13 mai. Les miliciens qui sont revenus des camps identifient le Père Sebahinde comme étant l'homme qui a organisé le meurtre, à Gikongoro, au début du mois de juillet 1994, de deux prêtres et de huit religieuses bénédictines de Sovu, Butare. Nous ignorons dans quel pays il réside à l'heure actuelle.

Le Père Joseph Sagahutu servait à la paroisse de Muganza, à Gikongoro. Tout le long du génocide, il travailla ouvertement avec Damien Biniga, le sous-préfet qui orchestra les massacres dans cette région. Le 15 avril, il aurait aidé Biniga et ses miliciens à tuer des milliers de Tutsis s'étant réfugiés dans sa paroisse. Nous ignorons où il se trouve à présent.

Mgr Augustin Misago était l'évêque de Gikongoro durant le génocide, position qu'il occupe encore aujourd'hui, malgré sa conduite en 1994. Les accusations portées contre lui sont nombreuses ; parmi ceux qui sont prêts à témoigner contre lui figurent des prêtres et des religieuses. Il refusa à tous les réfugiés de se mettre à couvert dans l'évêché, affirmant que ce dernier était "trop petit". Il envoya les Tutsis qui lui demandaient son aide à Murambi, où ils furent massacrés en grand nombre. Il savait que toutes les routes étaient surveillées par des miliciens qui traquaient les Tutsis pour les tuer, mais il expulsa malgré cela deux employés tutsis de la paroisse de Gikongoro qui se cachaient dans l'évêché. Il demanda à Madeleine Raffin, ressortissante française et directrice de Caritas Gikongoro, de les conduire à Murambi. Les miliciens les firent sortir de la voiture à un barrage routier situé à Kabeza et les tuèrent sur le champ. Il n'y eut aucune réaction de la part de l'évêque. Ce dernier ne fit pas non plus le moindre effort pour sauver 90 écoliers isolés dans le collège de Kibeho qui avaient été menacés et craignaient pour leur vie. Le 4 mai, l'évêque alla parler aux enfants, dans le cadre d'une délégation. Les enfants firent appel aux sentiments de Mgr Misago pour qu'il leur apportât son aide. Trois jours plus tard, 82 d'entre eux furent massacrés. L'évêque ne manifesta aucune réaction, mais les quelques enfants qui ont survécu à ce massacre s sont prêts à parler.

Un autre aspect très préoccupant pour l'Eglise même est celui des circonstances dans lesquelles plusieurs prêtres tutsis du diocèse de l'évêque trouvèrent la mort. Trois prêtres qui s'étaient réfugiés dans l'évêché - le Père Irénée Nyamwasa, le Père Canisius Murinzi et le Père Aloys Musoni - furent emmenés de là par des soldats. Ils furent emprisonnés à Butare, puis transférés à la prison de Gikongoro, où ils furent tués à la mi-mai. Quelques jours avant leur départ de l'évêché, une réunion eut lieu à Gikongoro, à laquelle assistèrent le premier ministre du gouvernement intérimaire, Jean Kambanda, le préfet de Gikongoro, Laurent Bukibaruta, des officiers militaires, des Interahamwes bien connus et l'évêque Misago. Ce dernier ne protesta pas contre leur arrestation, et ne chercha ni à l'empêcher ni à donner l'alarme entre le moment

de leur arrestation et leur meurtre, ce qui aurait pu sauver leur vie. A présent que Jean Kambanda a eu le courage d'accepter la responsabilité pour le génocide, on espère qu'il sera en mesure de jeter de la lumière sur les liens entre Mgr Misago et le gouvernement qui a exécuté le génocide.

Un autre prêtre qui demanda à l'évêque Misago de l'aider est le Père Joseph Niyomugabo, de la paroisse de Cyanika. Il échappa à un massacre commis dans sa paroisse le 21 avril et se cacha au centre sanitaire de Cyanika. Il téléphona plusieurs fois à l'évêque et lui envoya un émissaire, mais l'évêque lui répondit qu'il devrait se défendre tout seul. Lorsque quelques religieuses Benebikira en chemin de Cyanika à Butare s'arrêtèrent à l'évêché pour demander de l'aide pour le Père Niyomugabo, l'évêque leur dit que "Niyomugabo était un adulte et qu'il n'avait qu'à rester à l'intérieur". Le 24 avril, le prêtre fut découvert et tué.

Pendant tout le génocide, l'évêque Misago était toujours en compagnie des hommes responsables des tueries commises à Gikongoro, y compris son ami intime, le préfet Laurent Bukibaruta, et des officiers militaires. Il participait aux principales réunions de "sécurité" organisées par le préfet et l'armée. Il se réunissait également fréquemment avec certains des prêtres accusés d'avoir joué un rôle actif dans les tueries, comme le Père Anacleth Sebahinde, le Père Hormisdas Nsengimana et le Père Martin Kabalira.

Lorsque, vers la fin juin 1994, le cardinal Roger Etchegaray vint au Rwanda, il assista à une réunion à Butare, à laquelle Mgr Misago était présent. Devant les autres évêques présents, Mgr Misago pria le cardinal de demander au "Pape de trouver un endroit pour les prêtres tutsis parce que les Rwandais n'en veulent plus".

Après le génocide, Gikongoro devint un havre pour les tueurs. Un certain nombre d'entre eux furent employés par le bureau de Caritas du diocèse, géré à l'époque par Madeleine Raffin. Parmi eux figurent Camille Rutahintare, ancien député qui s'est distingué dans le génocide dans sa commune natale de Runyinya, à Butare.

Bien qu'il n'ait rien fait pour secourir les prêtres de son propre diocèse dont la vie était menacée, l'évêque Misago est intervenu pour sauver des prêtres très impliqués dans le génocide, comme le Père Thaddée Rusingizandekwe et le Père Robert Nyandwi de la paroisse de Kaduha à Gikongoro. Après que certains survivants aient dénoncé le Père Nyandwi aux soldats français à Murambi, il fut arrêté, mais libéré suite à l'intercession de l'évêque en sa faveur. On espère que la commission établie par l'Assemblée nationale française pour examiner la politique française au Rwanda aura l'occasion d'interroger cet évêque, les survivants et les soldats français sur cet incident.

L'Archevêque Thaddée Ntihinyurwa était l'évêque du diocèse de Cyangugu durant le génocide. Désireux de protéger les bâtiments, l'évêque refusa d'aider des réfugiés tutsis à se cacher dans la cathédrale, à l'exception de quelques membres du clergé et de quelques connaissances. Accompagné du préfet notoire de Cyangugu, Emmanuel Bagambiki, et de soldats, ils les fit sortir pour qu'ils fussent conduits à un stade de football. Bagambiki est l'homme qui a massacré des Tutsis à Bugesera en 1992 ; durant le trajet vers le stade, les réfugiés chantèrent des airs funéraires, conscients du sort qui les attendait. Il déclara également publiquement qu'il y avait trois exemplaires de la liste de leurs noms : un pour lui, un pour le préfet et le troisième pour la gendarmerie. Au cours des quelques semaines suivantes, ces listes furent utilisées pour enlever des hommes et des garçons tutsis du stade - en particulier ceux qui étaient instruits et les hommes d'affaires - lesquels furent tués. Entre le 15 et le 17 avril, plusieurs milliers de

réfugiés furent massacrés à la paroisse de Nyamasheke dans le cadre de tueries sanctionnées par Bagambiki. L'évêque leur rendit visite les 13 et 14, alors que la paroisse était encerclée de miliciens et de villageois bien armés. Sentant que leur mort était proche, l'évêque leur donna la communion et partit, mais il ne prit aucune autre mesure ; il ne tenta même pas de sauver les personnes qu'il restait dans le stade et qu'il avait "confiées" à Bagambiki. Il ne leur rendit pas non plus d'autre visite, malgré la proximité du stade de Kamarampaka de l'évêché. Tout le long des mois d'avril, mai et juin 1994, Bagambiki organisa et prit part aux massacres de Tutsis s'étant réfugiés dans les paroisses catholiques qui faisaient partie du diocèse de l'évêque, ainsi qu'à des tueries perpétrées ailleurs, mais l'évêque resta silencieux.

Les prêtres qui s'étaient réfugiés à l'évêché par crainte d'être tués accusent l'évêque de les avoir empêchés de fuir pour le Zaïre pour être en sécurité. Ce dernier ordonna à tous les prêtres de signer un document les engageant à ne pas s'enfuir. Il dit à ceux qui refusèrent de le faire de "se débrouiller tous seuls, y compris en ce qui concerne vos finances", sachant parfaitement qu'ils avaient besoin de sa permission pour obtenir de l'argent du diocèse. En outre, il écrivit des lettres aux diocèses du Zaïre en leur demandant de ne pas accueillir de prêtres tutsis.

Le Père Alphonse Mbuguje a été assassiné après avoir été emmené de l'évêché pour être "Interrogé" ; l'évêque bavarda avec les soldats qui allaient emmener le prêtre lors de la première visite de ces derniers à l'évêché, puis il demanda personnellement à ses gardes d'ouvrir les portails pour laisser passer leurs véhicules à leur retour. Il aurait pu aider le Père Mbuguje à s'échapper et à traverser la frontière vers le Zaïre avant le retour des soldats, mais il n'en fit rien.

Le propre garde de l'évêque l'a accusé d'avoir chassé son oncle, lequel était sourd et muet. L'évêque insista pour qu'il quittât l'évêché ; il fut tué par la suite.

Bien qu'ayant refusé d'aider des prêtres qui avaient de bonnes raisons de craindre pour leur vie à quitter le Rwanda, il se servit des véhicules du diocèse pour assister ceux qui s'enfuirent vers le Zaïre en juillet 1994. Entre autres, il donna à l'aumônier militaire, l'abbé Emmanuel Munyakazi, un bus Hilux qui appartenait à la paroisse de Nyamasheke, puis il offrit à un sous-préfet de Gikongoro un minibus qui appartenait au centre sanitaire de la paroisse de Hanika et grâce auquel le sous-préfet put évacuer sa famille.

Après le génocide, l'évêque Ntihinyurwa, une fois de plus, montra clairement quelles étaient ses priorités. Lors de l'ordination du Père Dieudonné Rwakabayiza en avril 1995, l'évêque remercia les chrétiens de la paroisse de Mwezi pour avoir protégé les biens paroissiaux durant le génocide. Il ne dit rien au sujet des chrétiens qui furent assassinés là en avril 1994, à la paroisse et au bureau communal. Pourtant, le génocide à Mwezi avait si bien réussi que lorsque African Rights se rendit dans cette zone au début de 1995, nous ne pûmes localiser un seul survivant, malgré nos recherches, qui durèrent une semaine. L'évêque critiqua également la destruction de maisons à Mibilizi. Mais à aucun moment de son discours, il ne mentionna la série de massacres qui dévastèrent la paroisse de Mibilizi, et dont l'une des victimes fut le prêtre de la paroisse, le Père Joseph Boneza. C'est un laïc, le père du prêtre ordonné, qui dut condamner les assassins pour avoir tué des innocents et pour avoir fait de tant de paroissiens des veuves et des orphelins.

Malgré la condamnation de son comportement par les survivants, peu après le génocide, l'évêque Ntihinyurwa fut nommé archevêque.

Le Frère Jean-Baptiste Rutihunza, des Frères de la Charité, est accusé d'avoir organisé le meurtre d'enfants handicapés et de membres du personnel, tous tutsis, d'un centre d'handicapés à Gatagara, Gitarama. Il vit à présent en Italie. De nombreuses personnes ont également donné des témoignages détaillés à l'encontre de deux autres prêtres vivant en Italie, le Père Emmanuel Rukundo et le Père Daniel Nahimana, pour leur rôle dans le génocide à Gitarama. Ces deux prêtres ont également été accusés de complicité dans le meurtre du Père Alphonse Mbuguie, tué à Cyangugu comme on le mentionne ci-dessus. Le Père Emmanuel Uwazeyu, lequel aurait joué un rôle de tout premier plan dans les tueries commises à Gikongoro, vit en Italie. Certains des membres du clergé qui vivent en Italie et sont recherchés pour des actes de génocide commis au Rwanda étudient dans des établissements catholiques prestigieux, soutenus par l'Eglise.

Il y a d'autres prêtres et religieuses dénoncés pour le rôle qu'ils ont joué dans le génocide qui vivent dans d'autres pays européens. Deux religieuses bénédictines évacuées vers la Belgique, la Mère supérieure Gertrude Mukangango et la Soeur Julienne Kizito, sont accusées d'avoir contribué au meurtre de milliers de Tutsis qui s'étaient réfugiés dans leur monastère de Sovu, Butare, dont les membres de la famille des autres religieuses et même certains membres de leur propre personnel. Le Père Wenceslas Munyeshyaka a été accusé d'avoir collaboré avec les Interahamwes. Il aurait violé des femmes tutsies, privé de nourriture et d'eau les réfugiés de sa paroisse de Ste Famille à Kigali et empêché ceux qui couraient le plus grand risque d'être évacués par l'UNAMIR. Il sera prochainement jugé en France après une lutte de quatre ans pour le faire comparaître devant les tribunaux. D'autres membres du clergé qui ont été identifiés parmi les auteurs du génocide ont été transférés vers des paroisses ailleurs en Afrique.

La liste est longue ; il est impossible de rendre l'ampleur et la profondeur du problème dans une lettre. En avril 1994, nombre de ces hommes et femmes étaient tristement célèbres pour les liens étroits qu'ils entretenaient avec des personnalités politiques, pour leurs sentiments anti-Tutsis et pour leur participation ouverte à la vie politique. Mais l'Eglise fit preuve d'une indifférence remarquable. Par exemple, le Père Emmanuel Rukundo fut renvoyé du Petit Séminaire de Kabgayi en 1973 à cause de sa participation à la violence contre les Tutsis. Il partit alors pour l'école de catéchistes de la paroisse de Nyumba, à Butare, où un Père Blanc, le Père Johan Pristil, devint son mentor. Il récupéra sa position d'étudiant de séminaire, obtenant le diplôme du Grand Séminaire de Nyakibanda. Après que la guerre ait éclaté en octobre 1990, un comité fut formé au Grand Séminaire de Nyakibanda, dont le principal but était de recueillir de l'argent pour soutenir l'ancienne armée des FAR. Parmi ses membres figuraient le Père Rukundo et le Père Athanase Seromba. Cette initiative bénéficiait du soutien du recteur du Grand Séminaire, qui à l'époque était l'évêque Augustin Misago.

Le génocide de 1994 fut complet, implacable et eut lieu à une vitesse fulgurante parce que le terrain avait été extrêmement bien préparé. Depuis 1959, l'Etat sanctionnait une idéologie politique selon laquelle les Tutsis étaient des "envahisseurs étrangers" qu'il fallait renvoyer "chez eux" en Ethiopie. Le fait de tuer un Tutsi était décrit comme s'inscrivant dans la lutte pour la libération nationale et considéré comme étant un acte banal. Des personnes ordinaires en vinrent à être à l'abri de toute poursuite judiciaire pour avoir tué ces "ennemis de l'Etat" ; elles étaient en fait récompensées pour l'avoir fait. Ce sont là les faits historiques

sous-jacents à la participation massive de personnes ordinaires à ce qui fut un massacre impulsé par la politique. L'influence de l'Eglise catholique - et son rôle dans ce contexte historique - explique dans une certaine mesure les actes honteux commis par un certain nombre de prêtres et de religieuses au cours du génocide. Cela fait presque un siècle que des évêques, des prêtres et des religieuses, aussi bien rwandais qu'étrangers, participent ouvertement à la vie politique du pays et pratiquent une discrimination ethnique systématique. Une grande partie du système d'éducation, lequel inculquait ces stéréotypes propices à semer la discorde, était contrôlée par l'Eglise catholique. Ses moyens de communication influents transmettaient le même message. Nul ne saurait ignorer le rôle de l'ancien archevêque de Kabgayi, Mgr Perraudin, dans la transformation du mouvement social du premier président, Grégoire Kayibanda, en un parti ethnique appelé PARMEHUTU. L'archevêque précédent, Mgr Vincent Nsengiyumva, fut lui-même longtemps membre du comité central du parti au pouvoir du président Juvénal Habyarimana, le MRND.

Un mémorandum détaillé adressé à Votre Sainteté en mars 1996 par un groupe de catholiques rwandais explique en détail certaines violations commises par des membres du clergé catholique durant le génocide, l'historique de leur participation à la politique ethnique et leur virulente rhétorique anti-Tutsis. Ils vous demandaient d'"adopter des mesures pour faire en sorte que l'Eglise catholique confesse et répare ses erreurs passées, tout en s'engageant à suivre un nouveau chemin plus conforme à l'évangile et à l'esprit de la justice et de la vérité". Au sein même de l'Eglise catholique rwandaise, certains des prêtres survivants, en particulier ceux qui sont liés à la Commission pour le relancement des activités pastorales du Diocèse de Butare, ont cherché à encourager la hiérarchie du Rwanda et de Rome à se confronter au génocide et à ses implications pour l'Eglise. Mais leur appel à l'Eglise pour qu'elle fasse son examen de conscience n'a pas été apprécié ; en fait, la Commission elle-même a été affaiblie par le fait que ses membres ont été dispersés au sein du Rwanda et à l'étranger, d'une part, et par le fait que le groupe a fait l'objet de menaces et été ridiculisé par les autres membres du clergé, d'autre part.

Le fait que l'Eglise catholique n'ait pas enquêté sur son rôle dans le génocide n'a pas seulement fait se détourner d'elle nombre de ses fidèles ; il est en train de détruire l'Eglise de l'intérieur. De plus en plus, les prêtres et les religieuses qui ont survécu au génocide se demandent s'il y a une place pour eux au sein d'une institution qui se refuse à reconnaître l'énormité du génocide, ses conséquences et sa propre contribution. Ils perçoivent cette attitude non seulement comme une insulte à ceux de leurs paroissiens, des membres de leur famille et de leurs amis qui ont péri, mais aussi comme une trahison des prêtres et des religieuses qui ont perdu la vie en tentant de protéger leurs ouailles, conformément aux enseignements de Jésus Christ.

Qui plus est, l'un des aspects les plus choquants de la période post-génocide a été l'abandon des survivants par les Eglises, y compris l'Eglise catholique. Ses ressources considérables et son ample réseau de structures caritatives au Rwanda n'ont pas été suffisamment bien utilisés pour aider les survivants. Le peu qu'ils ont reçu ne leur a été offert que suite à l'insistance de prêtres et de religieuses qui sont eux-mêmes des survivants. Lorsque les rescapés perdirent les membres de leur famille, ils ne perdirent pas que leurs êtres chers ; ils perdirent aussi ce qui, pour les Africains, constitue la seule forme de sécurité sociale : leur famille. L'Eglise catholique n'a même pas tenté de combler ce vide.

De nombreux prêtres, religieuses, frères et novices catholiques ont été marqués par le génocide. Ces hommes et ces femmes ont tous des parents dont ils doivent s'occuper, pour la

plupart des orphelins ou des vieillards handicapés, malades, appauvris, veufs ou sans abri. Ils sont souvent les seuls rescapés de leur famille à avoir reçu une éducation, ce qui ne fait qu'intensifier les pressions qu'ils doivent d'ores et déjà supporter. Or, l'Eglise a fait preuve d'un extraordinaire manque de compassion et de compréhension. Trop souvent, les demandés d'aide émanant de ces personnes pour des membres de leur famille qui ont besoin de nourriture, d'un abri, de soins médicaux et d'argent pour les frais scolaires, n'ont pas abouti. Nombre de religieuses se sont même vu refuser la possibilité de rendre visite à des membres de leur famille qui ont besoin de leurs soins et de leur attention. Beaucoup ont été obligés d'organiser et d'assister aux funérailles des membres de leur famille sans la contribution, le soutien ni la présence de leur congrégation. Nombreux sont les prêtres et les religieuses avec lesquels African Rights s'est entretenue qui ont exprimé de manière émouvante leurs sentiments de désespoir, déchirés entre leurs vœux à l'Eglise catholique et leurs devoirs en tant qu'êtres humains et rescapés. Ceci en dit long sur les raisons pour lesquelles l'Eglise se trouve aujourd'hui dans l'impasse au Rwanda.

Après le génocide, l'Eglise a déclaré qu'elle souhaitait parler au nom de ceux qui ne pouvaient pas s'exprimer eux-mêmes. Cependant, elle percevait son rôle principal comme celui de défenseur des droits des réfugiés et prisonniers rwandais, sans prêter l'oreille aux voix des victimes du génocide. Certains prêtres rwandais et étrangers ont utilisé leurs sermons dominicaux pour demander instamment à leurs fidèles de ne pas accuser les auteurs du génocide. Certains sont allés encore plus loin, privant de leur assistance les survivants qui continuent de témoigner à l'encontre de ceux qui ont tué les membres de leur famille et leurs voisins. Sur les affiches que l'on trouve dans bien des églises catholiques à l'heure actuelle, on peut lire : "Pardonnez et vous aurez la paix". Elles relèguent la question de la justice aux coulisses et nuisent au concept de la réconciliation; les survivants ne peuvent pas pardonner si personne ne leur demande pardon. Une chose est sûre : l'Eglise doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour protéger les innocents, mais il ne fait aucun doute que beaucoup de Rwandais sont coupables de crimes contre l'humanité, et c'est ceux-là, et non les survivants, qu'elle doit encourager à exprimer leurs remords et à demander pardon. Dans votre télégramme du 23 avril, vous demandez instamment une preuve de clémence afin de favoriser la réconciliation au Rwanda. C'est peut-être cette suggestion, plus que toute autre, qui a suscité des réactions aussi fortes parmi les survivants.

Dans un récent document portant sur le rôle de l'Eglise catholique romaine durant l'Holocauste, vous donnez un nouvel espoir à tous ceux qui pensent que leur Eglise les a abandonnés. Votre lettre d'introduction, qui parle de "l'examen de conscience" à travers lequel vous guidez l'Eglise, est tout particulièrement encourageante. Ce document reconnaît les faiblesses passées et semble promettre une franchise accrue à l'avenir, déclarant que : "En cette fin de millénaire, l'Eglise catholique souhaite exprimer sa profonde peine concernant les échecs de ses fils et filles à toutes les époques", et reconnaissant que : "en tant que membres de l'Eglise, nous sommes liés aux péchés ainsi qu'aux mérites de tous ses enfants". Nous soutenons cette initiative et pensons que, dans le cas du Rwanda, elle nécessite un processus douloureux de collecte d'informations sur les allégations concernant certains membres du clergé catholique et de vérification exhaustive de ces informations. Nous recommandons que ce processus devienne une priorité.

Très Saint Père, nous vous demandons d'examiner les allégations dont font l'objet les membres de votre clergé au Rwanda et de divulguer vos conclusions à ce sujet. Nous vous demandons de faire en sorte que vos représentants rencontrent les survivants qui ont accusé

des membres du clergé dans le cadre d'une enquête préliminaire. Les possibilités d'enquête sur le génocide se sont considérablement étendues au Rwanda depuis le retour des réfugiés du Zaïre et de la Tanzanie vers la fin de 1996. Il y a de nombreux réfugiés, y compris d'anciens miliciens, qui sont disposés à donner leurs témoignages détaillés. Nous sommes disposés à tenir à la disposition directe de vos représentants toutes les preuves que nous avons recueillies et, de fait, à les rencontrer si besoin est. Nous demandons que, dans les cas où il y a des preuves substantielles de ce que des membres du clergé ont manqué à leurs devoirs ou violé les règles de leur Eglise, ils comparaissent devant un tribunal ecclésiastique et soient disciplinés. Lorsqu'il y a des preuves concrètes suggérant la complicité dans le génocide, nous vous demandons d'encourager et d'aider le gouvernement du pays où réside l'accusé à entamer des poursuites judiciaires. Nous vous demandons instamment de désigner une commission indépendante de haut niveau composée d'individus bien connus pour leur envergure et leur intégrité, pour examiner les accusations portées contre certains membres du clergé ainsi que les critiques générales concernant la participation historique de l'Eglise à l'idéologie politique qui a étayé le génocide.

Les individus et les institutions qui ont rendu publiques les accusations portées contre des membres du clergé après le génocide, y compris African Rights, ont été très critiquées, en particulier par certains missionnaires étrangers en Europe qui ont fait preuve d'une vigueur particulière pour "expliquer" et excuser le génocide de 1994. Si nous vous écrivons aujourd'hui, c'est parce que la hiérarchie de l'Eglise catholique du Rwanda, et le bureau du Nonce Apostolique, se sont montrés extrêmement réticents à prendre les initiatives requises. Ils choisissent plutôt de citer des statistiques concernant le nombre de personnes qui assistent aux messes et de parler des églises "débordantes" comme des raisons de fermer la porte sur ce qu'ils appellent le passé". Cela ne fait que quatre ans que, dans le cadre d'une épouvantable parodie du service de la communion, des églises catholiques aux quatre coins du Rwanda se remplirent de corps brisés et de sang après que de nombreux "bons chrétiens" aient massacré les voisins avec lesquels ils avaient assisté aux services.

Comme vous en êtes sans doute conscient, Très Saint Père, on a assisté ces dernières années à une augmentation spectaculaire en Europe et en Amérique du nord du nombre de condamnations de membres du clergé accusés d'avoir infligé des mauvais traitements sexuels à des enfants. Dans certains cas, ces incidents ont eu lieu dans les armées cinquante et soixante. En avril, un tribunal belge jugea le cardinal catholique romain de Belgique et l'évêque auxiliaire de Bruxelles comme étant responsables des actes d'un prêtre de 63 ans, reconnu coupable de pédophilie après avoir confessé qu'il avait violé dix garçons. Il est attendu de l'Eglise qu'elle assume la responsabilité de ces actes, dans la mesure où l'individu en question est son employé et où elle aurait donc dû être au courant de ses actions. Ce sont là des progrès encourageants dont nous espérons qu'ils revêtiront une signification immédiate pour le Rwanda, où certains membres du clergé sont accusés de crimes encore plus graves.

Dans moins de deux ans, cela fera un siècle que les premiers missionnaires catholiques sont arrivés au Rwanda pour prêcher l'Évangile. Le moment est venu de faire une pause et de réfléchir au passé et à l'avenir. Le génocide constitue le signe de ce que les enseignements de l'Eglise n'ont pas porté leurs fruits. Des chrétiens qui tuent d'autres chrétiens devant l'autel, des évêques qui restent silencieux face au génocide et ne protègent pas les autres membres de leur propre clergé, des prêtres qui prennent part au meurtre de leurs paroissiens, et des religieuses qui livrent des personnes pour qu'elles soient tuées ne peuvent pas laisser l'Eglise indifférente. L'Eglise catholique rwandaise est aujourd'hui une maison divisée, déchirée par le

génocide et dénuée de toute autorité morale. Seule la décision d'examiner le rôle de l'Eglise dans le génocide et de réagir de manière ouverte aux accusations portées contre ses serviteurs pourra la rédimer aux yeux des victimes de ce génocide. Nous ne sous-estimons pas les difficultés que ceci implique ; nous réalisons que cette décision est difficile et que le processus sera long et douloureux. Mais elle constitue la seule manière d'avancer. Nous nous tournons vers vous, Très Saint Père, pour que vous initiiez et guidiez ce processus de réflexion, de confession et d'auto-examen.

Je vous prie d'agréer, Très Saint Père, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Rakiya Omaar
Directrice